



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC ROBERT-CLICHE  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ODILON-DE-CRANBOURNE**

*Séance extraordinaire du 15 décembre 2015*

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Odilon-de-Cranbourne, tenue au 111 rue Hôtel-de-Ville à Saint-Odilon-de-Cranbourne, le quinzième jour de décembre 2015.

**Sont présents :**

Mesdames les conseillères : Denise Roy  
Lynda Poulin  
Marjolaine Deblois

Messieurs les conseillers : Alain St-Hilaire  
Mario Boily  
Patrice Giguère

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire André Labbé.

**Est aussi présente :**

La directrice générale, Madame Dominique Giguère.

**Ordre du jour**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du budget 2016**
- 4. Période de questions et commentaires**
- 5. Levée de l'assemblée**

**1. Ouverture de la séance**

Monsieur le maire, André Labbé, ouvre la séance.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**Résolution 111-12-2015**

Il est proposé par Patrice Giguère et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel que présenté.

Adoptée

**3. Adoption du budget 2016**

**Résolution 112-12-2015**

CONSIDÉRANT QUE les revenus prévus s'établissent comme suit :

Taxes	1 604 928
-------	-----------

Paiements tenant lieu de taxes	10 964
Services rendus et paiements tenant lieu de taxes	205 187
Impositions de droits	12 000
Amendes et pénalités	2 500
Intérêts	8 500
Autres revenus	23 000
Transfert	882 374
Surplus accumulé affecté	86 200
Affectation surplus accumulé non affecté	127 053
<b>Total revenus</b>	<b>2 962 706</b>

CONSIDÉRANT QUE les dépenses de fonctionnement et d'immobilisation prévus s'établissent comme suit :

Administration générale	362 939
Sécurité publique	181 850
Transport routier	1 376 569
Hygiène du milieu	322 961
Santé et bien-être	3 000
Aménagement, urbanisme et développement	260 204
Loisirs et culture	291 033
Frais de financement	26 150
Remboursement de la dette à long terme	88 000
Propriétés destinées à la revente	20 000
Réserve financière et fonds réservé	30 000
<b>Total dépenses</b>	<b>2 962 706</b>

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Alain St-Hilaire et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE les prévisions du budget 2016 soient adoptées tel que présenté.

Adoptée

#### **4. Période de questions et commentaires**

Aucune question dans la salle.

#### **5. Levée de l'assemblée**

##### **Résolution 113-12-2015**

Il est proposé par Patrice Giguère et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE la séance soit levée à 19h35.

Adoptée

Je, André Labbé, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
*André Labbé,*  
Maire.

\_\_\_\_\_  
*Dominique Giguère,*  
Directrice générale.